

Manuel Valls est parfois courageux, notamment sur le voile islamique

La publication du [sondage Ipsos](#) paru dans le Monde, annonçant que 74 % des personnes interrogées estiment que l'islam est une religion intolérante, incompatible avec les valeurs de la société française, va-t-elle faire réagir nos responsables politiques ? Le ministre de l'Intérieur a-t-il pris conscience de l'agacement des Français, en découvrant toujours dans le même sondage, que 77 % des personnes interrogées considèrent l'intégrisme religieux en France comme un problème de plus en plus préoccupant dont il faut s'occuper sérieusement ?

Toujours est-il que Manuel Valls a abandonné lors d'un court entretien la langue de bois usuelle dès lors qu'il s'agit d'évoquer l'islam. Interrogé le jeudi 7 février sur Europe 1, par Jean-Pierre Elkabbach, Valls a déclaré par deux fois sa désapprobation du foulard islamique.

[dailymotion]http://www.dailymotion.com/video/xxcbsv_valls-la-colere-des-ouvriers-doit-etre-canalisee-par-les-syndicats_news?start=5#.URg5QWfyP64[/dailymotion]

La première fois indirectement (à partir de 1'25 »), en commentant les derniers événements de Tunisie : « Nous devons bien prendre conscience, et je m'adresse bien évidemment à nos compatriotes des dégâts du despotisme, de cet islamisme qui, aujourd'hui par l'obscurantisme, nie les valeurs et cherche à enfermer notamment les femmes tunisiennes dans un voile. »

Le voile, un enfermement ! Voilà qui avait le mérite d'être dit. Et un peu plus tard, pour conclure l'entretien (à 9'46 »), alors qu'on lui demandait de commenter un passage ironique du rapport Tuot, relativisant le port du foulard islamique, « La France a-t-elle jamais dépendu de ce qu'un

bout de tissu – boubou, coiffe bretonne, chèche ou béret – soit porté d’une façon ou d’une autre ? », Valls de répéter : « Le voile qui interdit aux femmes d’être ce qu’elles sont, restera pour moi et doit rester pour la République un combat essentiel. »

Valls va-t-il enfin marcher sur les traces de Clemenceau, en affirmant une laïcité de combat quand elle est menacée dans son existence. Avec lui, on a bien des raisons d’en douter. Riposte Laïque l’a éreinté plus d’une fois, [Pierre Cassen en tête](#), qui l’assimilait en décembre dernier à « un faux courageux, un faux laïque, un faux républicain, un faux socialiste, un faux patriote ». L’homme a été si souvent décevant, comme encore cette année en tant que ministre, lorsqu’il a inauguré des mosquées comme celles de Strasbourg et de Cergy, ou qu’il effectue une [rupture du jeûne du ramadan](#), semblable à l’acte, s’il était dans une église, de communier avec une hostie dans l’exercice de ses fonctions. Pas plus inspiré fut-il, en fonçant rendre visite à la famille d’un délinquant à l’origine des émeutes d’Amiens en août dernier, écouter leurs indignes protestations.

Mais ce vilain mister Hyde peut parfois se métamorphoser en un bon docteur Valls. Ainsi, il s’était placé aux avant-postes de la lutte pour soutenir la directrice de la crèche Baby-loup à Chanteloup-Les-Vignes, qui avait licencié une de ses employées refusant d’ôter son foulard à la crèche. En 2010, il avait envisagé une proposition de loi interdisant le port de signes religieux distinctifs là où il y a des enfants. En 2002, il s’était opposé au magasin Franprix d’Évry qui entendait ne vendre que des produits hallal. Autant de bons points !

Sa déclaration affirmant l’obscurantisme du foulard lui permet donc d’obtenir un bon point de plus. Mais elle ne suffit pas à emporter la sympathie. Une cohérence d’ensemble manque encore. Tout juste, peut-on lui reconnaître d’être pour l’instant, avec Marine Le Pen, la seule personnalité politique à avoir relevé que le foulard islamique constitue une entorse aux

valeurs de la République française. Mais en même temps, ne boudons pas le succès que constitue l'ouverture d'une brèche dans l'inaptitude jusque-là de nos politiques des deux partis réunissant le plus d'électeurs à critiquer le principe du port du foulard.

Rappelons qu'outre une atteinte à la dignité et à l'émancipation de la femme, le port du foulard islamique contrevient à l'esprit de la laïcité. L'article 28 de la loi de 1905 stipule : « Il est interdit, à l'avenir, d'élever ou d'apposer aucun signe ou emblème religieux sur les monuments publics ou en quelque emplacement public que ce soit, à l'exception des édifices servant au culte, des terrains de sépulture dans les cimetières, des monuments funéraires, ainsi que des musées ou expositions. » Ce, afin d'éviter toute emprise propagandiste religieuse sur la voie publique. Cet article 28 symbolise le plus ce qu'est l'esprit laïque français, à savoir l'accord tacite, jusque-là partagé par l'immense majorité des Français que l'on n'affiche pas ses opinions religieuses dans l'espace public.

Il serait donc bon qu'outre le caractère obscurantiste et régressif du voile, soit avancé aussi l'argument qu'il contrevient à l'esprit laïque. Manuel Valls sera-t-il en mesure de le dire ?

Sa sortie n'est-elle qu'accidentelle, ponctuelle ou marque-t-elle un tournant, une prise de conscience de sa part de l'exaspération croissante de ses concitoyens français face à l'abandon de nos valeurs laïques, comme en a témoigné le sondage Ipsos ? En tout cas, si Manuel Valls veut mener « un combat essentiel » contre le voile comme il l'a dit, il devra suivre les pas d'un combattant comme Clemenceau et non pas ceux d'un idéaliste mou comme Briand ; or le mois dernier, Valls a fait, à propos de la préparation de la loi de 1905, [l'éloge de la modération de Briand](#) aux dépens de ce qu'il a dépeint comme les excès de Clemenceau.

Et que [répliquait Briand](#) au député Charles Chabert, qui, dans sa proposition d'amendement à la loi de 1905, demandait que les ministres des différents cultes ne puissent porter un costume ecclésiastique que pendant l'exercice de leurs fonctions, interdisant de fait le port de la soutane dans la rue ? « Il a paru à la commission que ce serait encourir, pour un résultat problématique, le reproche d'intolérance et même s'exposer à un danger plus grave encore, le ridicule. » La peur de passer pour un intolérant, déjà ! On voit où on en est aujourd'hui. Un des arguments préférés des partisans du foulard islamique est de relever que l'on empêche ni les soutanes, ni les voiles des nonnes dans l'espace public.

Alors, Valls sera-t-il de la veine d'un Clemenceau ou continuera-t-il à être un Briand ?

Jean Pavée